

Fiche Technique n° 2

Guide à la Structuration des Clubs

Le tableau d'affichage



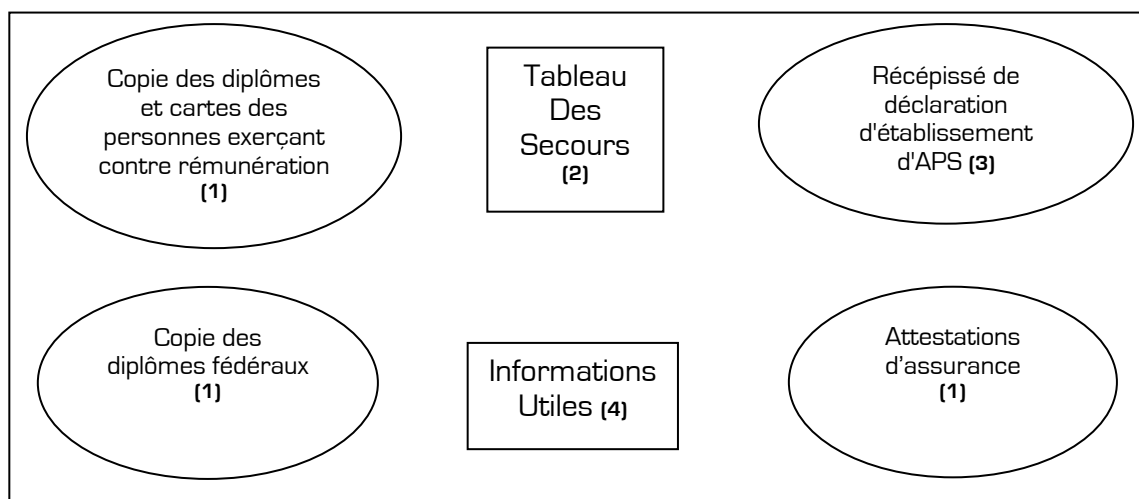
Voir définition dans le lexique du guide à la structuration des clubs

Cette fiche technique vise à vous aider à construire un ou des tableaux d'affichage contenant toutes les indications obligatoires, régies par la loi, et les informations nécessaires à une bonne communication dans votre club.

Ces informations sont utiles à l'accueil des personnes extérieures par la qualité et le sérieux qu'elles suggèrent. Elles doivent être visibles par tous.

En fonction du lieu de pratique, salle spécifique, créneaux d'utilisation (gymnase), terrain ou parcours, le tableau peut être décliné de différentes façons :

- Affichage permanent : salle spécifique.
- Tableau mobile : Gymnase - au dos d'une porte (accueil, local de stockage du matériel, etc)
- Extérieur : Terrain plat et parcours avec la contrainte d'un tableau protégé des intempéries.



Modèle de présentation

Affichage légal : article 6 du décret 93-1101 du 3 septembre 1993

► Dans tout établissement où se pratique une activité physique ou sportive, doit être affichée, en un lieu visible de tous, une copie du **(1)** :

Tableau d'organisation des secours (2) : Adresses et numéros de téléphone des personnes et organismes susceptibles d'intervenir en cas d'urgence

Récépissé de Déclaration d'Etablissement d'APS (3) : cette déclaration se fait au près de votre DDJS (service réglementation) à l'aide d'un dossier type qui vous sera remis sur simple demande. Un récépissé vous sera remis. [article L 463-3 du code de l'éducation]



Informations utiles (4) :

Elles servent à la communication interne du club. Certaines informations peuvent être affichées à l'extérieur du lieu de pratique pour donner la possibilité de contacter le club (*Liste non exhaustive*) :

- ✓ N° de téléphone des responsables,
- ✓ Horaires d'ouverture et de présence : permet aux personnes extérieures de savoir quand elles peuvent avoir des renseignements,

- ✓ Informations internes aux clubs : dates des prochaines réunions, date des animations internes du club, gazette,
- ✓ Statuts et règlements intérieurs du club,
- ✓ Informations sur la lutte contre le dopage,
- ✓ Présentoir avec les différents mandats des compétitions de la région
- ✓ Affichage des résultats des compétitions auxquelles ont participé les licenciés du club
- ✓ Informations fédérales (Lettre aux clubs, etc).

Des conseils pour installer votre tableau :

- Eviter de le surcharger.
- Eviter de superposer les outils de communication.
- Installer vos tableau aux endroits les plus fréquentés (passage, entrée des locaux).